

Séance Ordinaire du 12 avril 2022

Date de la

Convocation :

8 avril 2022

Date d'Affichage :

13 avril 2022

Objet : Délibération n° 2022-054

Radio « Fréquence Mistral » : convention de partenariat année 2022.

**L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représentée : Mme GRANET Céline par M. MASSON Jean-Pierre.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal un projet de partenariat entre la commune et la Radio « Fréquence Mistral », relatif à l'organisation de reportages sur le territoire de la commune de Villard St Pancrace au cours de l'année 2022.

Monsieur Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour signer la convention de partenariat telle qu'elle est annexée à la présente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention tel qu'il a été présenté.
- **VOTE** une subvention de 200 € à la Radio « Fréquence Mistral ».
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention avec le représentant de la Radio « Fréquence Mistral ».

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE